



L'INFO

Semaine 32

Du 4 au 10 août 2025

Édito :

La santé, ne vous faites pas de soucis, ils s'en occupent !

C'est comme pour le dérèglement climatique, la Paix dans le monde, la justice sociale. Les dirigeants de cette belle mondialisation mettent toutes leurs compétences au service de l'humanité.

Ne croyez pas celles et ceux qui vous disent qu'il y a des habitant.e.s en manque de prise en charge qui abandonnent les soins ou sont pris en charge trop tard, des incendies, des canicules, des milliers de malheureux noyés en se cherchant un avenir, ce sont des mensonges de « populistes ».

Ce sont les vacances ne vous les faites pas gâcher par des rabat-joies.

Henri (Sud Aveyron)

Sommaire :

- **L'écho des comités : page 2**
- **Autres infos locales : page 3**
- **Initiatives : pages 3 et 4**
- **Doc utiles : pages 4 et 5**

L'écho des comités:

LAVAL

Les urgences de Laval départementalisées

Le 4 Juillet le Ministre de la Santé annonçait une réorganisation des urgences de l'Hôpital. Concrètement, « la régulation médicale des appels du SAMU 53 sera assurée dès Octobre, par les médecins d'Angers. Ceci en lien avec une réorganisation des urgences avec une dimension départementale et la structuration d'un SMUR départemental ».

Pour la com ministérielle, les urgences de Laval sont « accompagnées » par les urgences voisines...

TOURS

Lors de la semaine de printemps des services publics de Tours du 22 au 27 avril 2025, nous avons organisé des ateliers sur les différents sujets services publics.

Chaque atelier a fait l'objet de comptes rendus qui sont sur le site de la Convergence nationale. Sur le débat général de l'après-midi du samedi 26 avril. Le choix retenu a été de reprendre l'essentiel des interventions.

Comme Arnaud Bontemps le dit, nous n'aurions pas eu le même débat 2 ou 3 ans en arrière. Le contexte ainsi que le développe Christophe Delecourt est celui des enjeux internationaux, avec la poussée de forces fascistes ou dites illibérales, mais les mots manquent pour exprimer les nouvelles formes de pouvoir qui s'installent, en Argentine, aux usa, en Europe...(1). Ces nouveaux pouvoirs autocratiques s'attaquent aux services publics dans leur fondement.

Cela est illustré par le propos de la représentante de la LDH pour le service public de justice, ou dans l'éducation nationale, comme l'exprime Emmanuel Mercier, avec le lycée de Nouan le Fuzelier par exemple.

Au plan politique, les grandes décisions sont prises au 49-3. Le député de Tours, Charles Fournier dit avoir compris très vite qu'il allait assez peu faire la loi... Des propositions de loi ne sont pas débattues, d'autres, ainsi celle sur l'ouverture des accueils de services publics proposée par Danielle Obono et votée à l'assemblée nationale, sont bloquées aux portes du Sénat.

Face à cela, Gilbert Albert de France-handicap, appelle, face à des enjeux plus complexes qu'à d'autres époques, à coconstruire ensemble. C'est aussi le propos de Christophe Delecourt qui invite à la mise en mouvement des forces associatives, syndicales et politiques pour porter des alternatives aux défis du 21^e siècle.

Ces quelques lignes ne résument évidemment pas toute la richesse des interventions.

St AFFRIQUE – SUD AVEYRON

Le Directeur prépare le terrain pour une annonce de fermetures hospitalières.

Après les nombreux départs de médecins et d'infirmières, la Direction a pris d'énergiques mesures et embauché ...10 Directeurs ! Avec une gestion qui a provoqué une augmentation de 500 % du déficit en cinq ans, le Directeur déclare cet été « *le CH pourrait se trouver dans l'incapacité de payer les salaires dans les prochains mois* ». Mais aussi que « *le ministère trouve que le projet d'hôpital commun (qu'il a approuvé à plusieurs reprises NDC) est trop développé et trop cher* ». De quoi pouvoir dire à la rentrée que des services vont fermer dans les hôpitaux actuels ...et que le projet de nouvel hôpital commun est remis en cause, dans un silence impressionnant des élu.e.s.

Le Comité prévoit quelques réunions publiques à la rentrée.

Autres infos locales

CHATEAUROUX- LE BLANC

Un nouveau collectif a officiellement vu le jour à [Châteauroux](#) pour défendre l'hôpital public face au projet de partenariat avec la clinique privée Saint-François. Il a été présenté ce lundi 4 août 2025 lors d'une conférence de presse organisée à la maison des syndicats en présence de représentants syndicaux, de partis politiques de gauche et de citoyens engagés.

Baptisé Collectif de défense et de développement du centre hospitalier Châteauroux-Le Blanc, il réunit des soignants, patients, usagers, syndicats (CGT, FO), élus et partis politiques (La France insoumise, PS, Écologistes, Debout ! ou encore PCF). Objectif : alerter l'opinion publique et mobiliser largement contre un projet jugé « opaque », et surtout « délétère » pour l'avenir du service public hospitalier .

(La Nouvelle République)

LAVAU

La Commission Nationale Psychiatrique CGT apporte son soutien aux professionnel·le·s, et aux patient·e·s, de psychiatrie de l'hôpital de Lavaur mobilisé·e·s contre le démantèlement de leurs services de soin, contre les suppressions de postes et pour la défense d'une psychiatrie qui permet « la circulation de la parole et du désir au sein de l'hôpital ».

Initiatives

LOI DUPLOMB - SUITES

LE MONDE

Loi Duplomb : le Conseil constitutionnel censure les dispositions autorisant la réintroduction de l'acétamipride L'Elysée a fait savoir qu'Emmanuel Macron « a pris bonne note de la décision du Conseil constitutionnel » et « promulguera » le texte « tel [qu'il] résulte de cette décision », c'est-à-dire sans ce pesticide contenant des néonicotinoïdes.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/08/07/loi-duplomb-le-conseil-constitutionnel-censure-les-dispositions-autorisant-la-reintroduction-de-l-acetamipride_6627330_3244.html

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE :

« La ré-autorisation de l'acétamipride - insecticide foudroyant pour les pollinisateurs et dont la sévère neurotoxicité a été démontrée - a été censurée jeudi par le Conseil constitutionnel. Cette décision juridique - qui laisse intacte la majeure partie de la loi Duplomb - n'aurait jamais été possible sans une mobilisation populaire aux formes multiples qui a permis aux partisan·nes d'une agriculture paysanne nourricière et réparatrice pour des milieux de vie dégradés de reprendre partiellement la main. Il nous faut maintenant enfoncer cette porte entrouverte en mettant la pression sur les firmes de l'agrochimie et en approfondissant la remise en cause du modèle agro-industriel qui scelle l'emprise des pesticides sur les campagnes.

Au menu de cette lettre d'infos : des explications sur l'impact de la décision du Conseil constitutionnel et sur ce la séquence de lutte en cours qu'il convient de prolonger dans les mois à venir »

« "La décision du Conseil constitutionnel s'appuie sur la Charte de l'environnement, intégrée depuis plus de 20 ans à la Constitution et qui n'a jamais réussi à empêcher la fuite en avant mortifère du complexe

agro-industriel. La reculade très partielle de l'État est la conséquence directe d'une colère populaire montante."

"La version du texte soumise au Conseil prévoyait également d'inscrire dans la loi que tout projet de méga-bassines devrait être considéré comme étant d'intérêt général. S'il n'a pas censuré cet article, le Conseil a toutefois préventivement vidée la loi de son sens : l'intérêt général est présumé, mais un tribunal peut l'invalidier."

Regards !

Nous avons dépassé les 300 signatures et il commence à être partagé dans de nombreux réseaux. Demain il paraîtra en ligne dans le magazine Regards.

<https://regards.fr>

L'appel sera bien entendu signable jusqu'au 10 septembre afin de donner le plus d'élan possible à la mobilisation, n'hésitez pas à le partager et demain à diffuser sa publication.

<https://framaforms.org/appel-a-soutenir-amplifier-et-prolonger-la-mobilisation-du-10-septembre->

PALESTINE – MOBILISATION MÉDICALE

La pétition pour Gaza signée par plus de 400 médecins est en ligne sur le site de Ouest France:

<https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue/point-de-vue-gaza-nous-medecins-lancons-un-cri-dalarme-et-de-colere-f2be72ec-72a8-11f0-992a-f96a4802076a>

Une pétition "grand public" à proposer largement à la signature <https://chng.it/YsXgfXmTFd>

Documents utiles

LA FRAUDE SOCIALE ; CONFUSION VOLONTAIRE DU MINISTÈRE

« Enième plan pour lutter contre la « fraude sociale », présentée en mettant dans le même sac abus mineurs effectués par des personnes démunies et véritables escroqueries commises par des délinquants. Confusion politique mettant l'accent sur les premières afin de minimiser les secondes.

YVES FAUCOUP »

<https://blogs.mediapart.fr/yves-faucoup/blog/040825/confusion-volontaire-sur-la-fraude-sociale>

ARRÊTS MALADIE INJUSTIFIÉS, LA CNAM RECTIFIE

PARIS, 31 juillet 2025 (APMnews) - La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), sollicitée jeudi par APMnews, a clarifié les propos tenus par plusieurs ministres ces dernières semaines, selon lesquels la moitié des arrêts maladie de longue durée ne seraient "plus justifiés".

Le premier ministre, François Bayrou, avait avancé le 16 juillet à l'occasion de la présentation d'un plan d'économies sur les finances publiques pour 2026, que plus de 50% des arrêts de plus de 18 mois n'étaient "plus justifiés" (...)

Enfin, le ministre de la santé et de l'accès aux soins, Yannick Neuder, assurait mardi sur le réseau social X (ex-Twitter) "+28% d'IJ entre 2019-23, 20 Mds€ versés, 50% d'arrêts 18 mois injustifiés. En 2026, nous combattons les abus, réformons les indemnités, simplifions la reprise, responsabilisons chacun. Protégeons le système qui nous protège".

Ces propos ont notamment suscité la colère du syndicat de médecins généralistes MG France, dénonçant mercredi une "manipulation des chiffres relayée par les ministres".

"Ce chiffre, repris sans nuance, est tiré du rapport charges et produits de l'assurance maladie. Il ne concerne qu'un échantillon ciblé d'arrêts, sélectionnés pour leur contexte particulier, et non l'ensemble des arrêts longs", affirme le syndicat.

Sollicitée par APMnews, la Cnam a précisé jeudi qu' (...) En définitive sur "54% d'arrêts considérés comme injustifiés au moment du contrôle par le service médical", seuls 12% ont donné lieu à une "reprise de travail pour aptitude" par le médecin conseil de la caisse.

Pour les 41% restants, "la personne ne relevait plus de l'arrêt de travail mais d'une pension d'invalidité (correspondant à un état de santé stable)", précise la Cnam.

Dans son communiqué visant le gouvernement, MG France expliquait refuser "que des déclarations aussi approximatives et trompeuses jettent le discrédit sur les médecins généralistes et leurs patients. Elles alimentent une défiance injustifiée à l'égard des malades, qui subissent désormais une double peine: celle de la souffrance et celle du soupçon".

MANQUES DE MÉDICAMENTS : LA LOI DES TRUSTS

« On parle de risques de rechute psychotique ou délirante » : le syndicat des psychiatres sonne l'alarme face à la pénurie de psychotropes

<https://www.humanite.fr/societe/ansm/on-parle-de-risques-de-rechute-psychotique-ou-delirante-le-syndicat-des-psychiatres-sonne-lalarme-face-a-la-penurie-de-psychotropes>



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org